



**ARRETE MUNICIPAL PERMANENT**  
**Portant sur l'interdiction de fumer aux abords des établissements accueillant des**  
**mineurs et de certains équipements publics**  
**N°48-2025**

**Mairie de MONTSOULT**  
**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
(Val d'Oise)

Le Maire de la Commune de Montsoult,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et suivants  
relatifs aux pouvoirs de police du maire ;  
Vu le Code de la santé publique et les dispositions relatives à la lutte contre le tabagisme ;  
Vu le décret du 27 juin 2025 relative à la lutte contre le tabac et à la protection des jeunes ;  
Considérant qu'il y a lieu de protéger les enfants et les jeunes du tabagisme passif aux abords  
des lieux qu'ils fréquentent régulièrement ;

**ARRÊTE :**

**Article 1er :** À compter du 1er juillet 2025, il est interdit de fumer aux abords immédiats :

- Des parcs et jardins publics,
- Des bibliothèques municipales,
- Des équipements sportifs publics,
- Des établissements scolaires publics et privés (écoles, collèges, lycées),
- Des établissements destinés à l'accueil, à la formation et à l'hébergement de mineurs,
- Des abords de la gare de Montsoult et des hôtels de voyageurs,
- Abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs.

**Article 2 :** Des panneaux d'information rappelant l'interdiction de fumer seront installés aux abords des établissements et équipements visés à l'article 1er.

**Article 3 :** Tout contrevenant à la présente interdiction s'expose aux sanctions prévues par le Code de la santé publique et le décret sus cité ci-dessus.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera affiché en mairie et transmis à la Préfecture du Val-d'Oise, aux forces de police et de gendarmerie, ainsi qu'aux responsables des établissements concernés.

**Article 5 :** Le Directeur général des services, le Chef de la police municipale et les services municipaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montsoult, le 04 juillet 2025.

**Silvio BIELLO**  
Maire de Montsoult  
Président du S.I.R.G.E.S  
Vice-Président de la Communauté de Commune Carnelle-Pays-de-France

